

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Le responsable de la mise sur le marché, établi dans la communauté, CEPOVETT 150, ANC. RTE BEAUJEU GLEIZE BP 90421, 69653, VILLEFRANCHE/S FR, déclare que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Article de protection référence UE-POLOML-EPI-MRT n°lot 65421

Vendue sous la référence 9T829162 - UE-POLOML-EPI-MRT

- Est conforme aux dispositions du règlement UE 2016/425 du 09/03/2016, le cas échéant à la directive 89/686/CEE s'il existe un certificat d'approbation CE conforme au règlement UE 2016/425 et restant valable au 21 avril 2023 sauf si celui-ci expire avant cette date, et aux normes nationales transposant les normes harmonisées , ENISO11612:2015 , EN1149-5:2018 , EN13034:2005+A1:2009 TYPE PB[6] , EN61482-2:2020 APC1 4kA , EN ISO20471:2013+A1:2016 , EN ISO 13688:2013 +A1:2021 (pour les EPI visés a l'annexe 1)

- Est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type numéro : 033/2022/0884 en date du 04/10/2022 délivré par le laboratoire notifié 0493

CENTEXBEL (0493) Technologiepark 70 - BE-9052
ZWIJNAARDE BELGIUM

- Catégorie III

- Est soumis à la procédure visée au module D annexe VIII du règlement UE 2016/425, sous le contrôle de l'organisme notifié 0334

ASQUAL (0334) 14, rue des Reculettes 75013
PARIS - France

Fait à Gleizé le 14 juin 2023

Responsable Homologation EPI

Ghislaine GIRAUD

